

## Que sont VRAIMENT nos médecins devenus ?

Réponse au Professeur Jean-Pierre Camilleri, à son texte "Que sont nos médecins devenus" publié le 15/03/11 (1\*)

Dans les années à venir, la France va manquer de médecins. C'est pourquoi nos dirigeants s'attellent, et à raison, au problème de la démographie médicale. Dans ce contexte de pénurie, nous voyons surgir de nombreuses réactions, analyses, propositions, dans de nombreux médias et par des politiques mais aussi par des confrères. Et nous lisons et entendons des choses qui nous étonnent. Que des mesures de coercition sont nécessaires. Que les jeunes médecins sont irresponsables voire paresseux, préférant de loin leur qualité de vie à un engagement professionnel. Que la gratuité de leurs études les rend redevables d'une obligation de service public. Que la féminisation de la profession est en grande partie responsable de cet état de fait.

Nous sommes ces jeunes médecins.

Nous avons choisi la médecine en sachant que cela n'est pas un métier comme les autres. Qu'il suppose un travail important, où les heures ne sont jamais comptées. Nous avons beaucoup travaillé pendant nos études, et nous continuons à beaucoup travailler, car nous aimons notre métier. Et c'est parce que nous l'aimons que nous voulons nous faire entendre, pour raconter ce qu'est notre quotidien de jeunes généralistes, internes, remplaçants, installés. Nous savons quelles sont ces difficultés de démographie, car nous sommes dans l'oeil du cyclone. Et nous avons quelques idées de solutions.

Les études de médecine sont des études longues et difficiles. S'y engager relève d'un choix personnel, souvent dicté par une certaine "vocation" : le désir de devenir soignant. Ce n'est pas pour autant un sacerdoce. Nous nous y engageons en toute connaissance de cause, sans tirer pour autant un trait sur toute vie personnelle.

### ***On nous dit que nos "études sont quasi-gratuites" (1\*) ?***

Durant chacune de nos neuf années d'études, nous nous acquittons de droits de scolarité équivalents à ceux des autres facultés.

Durant nos trois années d'externat (4ème, 5ème et 6ème années d'études), nous travaillons dans les services hospitaliers, avec une indemnisation inférieure à celle des apprentis, qui comme nous travaillent et apprennent en même temps leur futur métier : nous recevons entre 128 € et 278 € brut par mois selon notre année d'étude, pour officiellement 4h de travail par jour (mais souvent un peu plus), et, à titre de comparaison, un apprenti du même âge touche entre 723 et 1064 € net par mois pour un travail à temps plein. (2\*, 3\*)

Durant nos trois années d'internat (7ème année du cursus et suivantes), nous travaillons à temps plein dans les hôpitaux ou dans les cabinets de ville, nous sommes alors salariés des CHU avec un salaire de 1375 € à 2112 € brut par mois selon les années. Le rythme est très soutenu : travail quotidien intensif, avec d'importantes responsabilités, indispensable au bon fonctionnement des hôpitaux publics, gardes fréquentes rémunérées moins de 8.5 € brut de l'heure. (4\*)

Donc non, nous ne croyons pas que nos études soient "gratuites" !

### ***On nous dit que "les médecins sont là où il fait bon vivre et non là où on a besoin d'eux" (1\*) ?***

Mais le choix du lieu d'installation est déterminé par de nombreux facteurs. Pour mieux l'appréhender, suivons le parcours de l'une d'entre nous.

Après neuf ans d'études, de nombreux sacrifices et ma thèse en poche, ça y est, j'en ai fini de l'hôpital, je vais enfin pouvoir faire la médecine que j'aime : la médecine générale !

Je commence mon parcours en tant que remplaçante, comme la plupart d'entre nous. Avec ce statut, je peux avoir une liberté de pratique, avoir le temps de continuer à me former, découvrir aussi doucement les "joies" de la pratique libérale, les relations avec les administrations (URSSAF, CPAM, CARMF...), et surtout réfléchir à la façon dont je voudrais poursuivre ma carrière. Je n'ai pas la pression de ma patientèle ni de la sécurité sociale,

je suis indépendante. Je suis là pour permettre aux médecins installés de souffler ou de se former en toute tranquillité : leurs patients ne seront pas laissés à l'abandon !

Remplacer n'est d'ailleurs pas réservé qu'aux jeunes diplômés, c'est aussi le choix de nombreux confrères. Actuellement, la moyenne d'âge des médecins remplaçants est de 47 ans (5\*) : j'ai rencontré plusieurs médecins qui avaient dévissé leur plaque et retrouvaient dans ce mode de pratique le plaisir de la "médecine pure", sans les contraintes et toutes les lourdeurs administratives.

L'exercice de remplaçant me fait travailler aux quatre coins de la France, comme l'internat me faisait bouger au sein de ma région. Je me frotte ainsi à des modes et des lieux d'exercice tous différents, rural ou urbain, cabinet de groupe ou isolé. C'est parfois l'occasion d'envisager une façon de travailler à laquelle je n'aurais pas pensé jusque là. C'est aussi là que je commence à penser à mon "cabinet idéal", celui qui fera que je serai épanouie dans mon métier et dans ma vie et que je vous soignerai le mieux possible.

Alors je ne lâche pas mon désir initial : être un médecin de famille au sens noble du terme, et un jour, je vais sauter le pas et m'installer !

Mais je ne suis peut être plus seule à présent : à plus de 30 ans, je peux avoir fondé une famille et le choix de mon lieu d'installation devra nécessairement tenir compte de cela. Nous avons besoin d'une école, d'une crèche, et n'oublions pas que nos conjoints travaillent et que nous devons aussi prendre en considération leurs impératifs professionnels.

Ce choix sera aussi déterminé par ce que je cherche en parallèle, mon fameux "cabinet idéal"...

...Avec une secrétaire pour pouvoir consulter sans être interrompue par le téléphone, ne pas passer mon temps à faire de la paperasse,

...Un endroit que j'ai choisi et aménagé pour vous recevoir le mieux possible.

...Un endroit où je pourrai travailler en réseau avec les spécialistes et les hôpitaux du secteur.

...Un cabinet de groupe pour pouvoir partager mes expériences, passer le relais si besoin, mutualiser nos connaissances !

...Un cabinet où l'organisation me permettra à la fois de jouer pleinement mon rôle de docteur, mais aussi d'être un parent et un conjoint présent et attentif.

Ma charge de travail sera certainement importante, et je redoute surtout de ressembler à ces médecins que j'ai remplacés, proche de l'épuisement professionnel. Ces médecins en "burn-out", j'en ai vus beaucoup (des recherches menées en France entre 2001 et 2004 ont montré que 47% des médecins présentaient des signes d'épuisement professionnel (6\*)), et j'ai constaté à quel point leur famille et leurs patients en étaient les premières victimes.

***On se demande "comment inciter les médecins, et notamment les jeunes générations, à exercer là où on a besoin d'eux" (1\*) ?***

Certainement en les aidant à trouver ce cabinet idéal, et non pas en les contraignant à s'installer là où ce n'est pas possible pour eux.

Alors moi, tout ce que je souhaite c'est pouvoir exercer du mieux possible mon métier, continuer à l'aimer et à rester passionnée pour mieux vous soigner !

Pour cela, j'ai besoin que ma formation me prépare mieux aux difficultés et aux problèmes posés par la médecine générale.

J'ai besoin que l'on m'aide, financièrement et logistiquement, à construire une vie professionnelle exemplaire (7\*).

J'ai besoin que la politique de santé fasse partie d'une vraie politique d'aménagement du territoire. M'accuser de choisir les zones "où il fait bon vivre" (1\*) pour m'installer est hypocrite. Les médecins s'installeront dans les zones sous-dotées si le service public n'y est pas démantelé.

J'ai besoin, non pas que l'on me contraigne à exercer une médecine qui n'est pas celle à laquelle j'aspire, mais qu'on tienne compte de mes besoins professionnels mais aussi personnels.

Alors, une médecine de qualité, accessible à tous, sera possible. Les médecins pourront se consacrer pleinement aux patients, échanger avec des confrères, se relayer les uns et les autres pour dégager du temps et s'épanouir tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée.

Vous serez bien soignés, parce que votre médecin sera proche de chez vous, parce que des confrères le remplaceront en son absence, parce qu'il aura le temps de se former.

Vous serez bien soignés parce que votre médecin ne sera pas épuisé.

Vous serez bien soignés, car un médecin heureux est un médecin disponible et efficace.

***Nous sommes de jeunes médecins, d'horizons différents, aux parcours éclectiques, mais aux points de vues convergents. C'est pourquoi, nous avons souhaité nous exprimer, tous ensemble, au travers de cet article commun, afin de partager notre cheminement depuis le début de nos études jusqu'à ce qu'est, aujourd'hui, notre exercice de la médecine libérale.***

***En choisissant ces études, nous avons, tacitement, signé un engagement fort envers les patients. Chaque jour, notre pratique quotidienne nous le rappelle. Quand nous sommes "sur le terrain", nous faisons notre maximum pour soigner, dépister mais aussi conseiller et prévenir.***

***Bien que, pour la plupart d'entre nous, nos études aient touché à leur fin, notre désir d'améliorer nos champs de compétences reste encore très fort. De ce fait, notre besoin de nous former et de suivre l'actualité médicale pour assurer une prise en charge optimale de nos patients doit faire partie intégrante de notre activité professionnelle.***

***Notre pratique a sans aucun doute évolué comparativement à celle de nos aînés. Riches de leurs expériences, nous ne souhaitons pas nous briser sur les mêmes écueils (burn-out, dépression, problèmes de dépendance, divorce, ...) qui ont trop souvent alimenté les faits divers.***

***Nous sommes aussi, pour beaucoup, des parents et le souhait d'élever et de voir grandir nos enfants n'a pas de raison d'être différent des autres corps de métiers.***

***Nous sommes attristés, aujourd'hui, de constater que les jeunes médecins, et notamment les femmes, puissent être ainsi pointés du doigt et tenus pour partie responsables de l'organisation actuelle des soins primaires alors que celle-ci découle d'une modification prévisible de la démographie médicale mais aussi, de manière plus pragmatique, d'une logique évolution des moeurs.***

***Nous sommes optimistes et volontaires et, si on nous en donne les moyens, nous arriverons à créer ce cabinet idéal dans lequel patients et médecins pourront nouer cette relation de confiance nécessaire à une médecine de qualité.***

Dr DOMBROWSKI Caroline, 30 ans, médecin généraliste remplaçante en milieu rural

Dr LAFOSSE Cécilia, 30 ans, médecin généraliste remplaçante en milieu urbain et rural

Dr LAPLANTE Alice, 28 ans, médecin généraliste remplaçante en milieu urbain

Dr MARSAN Stéphanie, 35 ans, médecin généraliste installée en milieu urbain

Dr PERRET-BOUVARET Julie, 38 ans, médecin généraliste installée en milieu urbain

Dr THIERRY Virginie, 30 ans, médecin généraliste installée en milieu rural

VACHON Baptiste, 26 ans, interne en médecine générale

Gélule, 27 ans, interne en médecine générale (<http://sous-la-blouse.blogspot.com>)

**Contact :** les.jeunes.mg@gmail.com

## Références :

- 1\* **Article du journal LeMonde.fr du 15/03/2011** [http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/15/que-sont-nos-medecins-devenus\\_1492746\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/15/que-sont-nos-medecins-devenus_1492746_3232.html)
- 2\* **La rémunération des externes** : Arrêté du 12 juillet 2010 relatif aux gardes des étudiants en médecine, annexe IX : rémunération des étudiants en médecine, en pharmacie et en odontologie, [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B63671FAC2E723D09BC35AA1B4746DC0.tpdjo06v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000022502960&categorieLien=id#JORFARTI000022502963](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B63671FAC2E723D09BC35AA1B4746DC0.tpdjo06v_2?cidTexte=JORFTEXT000022502960&categorieLien=id#JORFARTI000022502963)
- 3\* **La rémunération des apprentis** : <http://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>
- 4\* **La rémunération des internes** : Arrêté du 12 juillet 2010 relatif à l'indemnisation des gardes effectuées par les internes , annexe VIII, rémunération des internes et des résidents en médecin, des internes en pharmacie et des internes en odontologie, <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022502911&fastPos=1&fastReqId=2015062273&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>
- 5\* **Les chiffres de la démographie** : <http://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/Atlas%20National%20CNOM%202010.pdf> , page 28
- 6\* **Le burn out des médecins** : [http://www.souffrancedusoignant.fr/\\_uses/lib/6521/R\\_BurnOut\\_0707.pdf](http://www.souffrancedusoignant.fr/_uses/lib/6521/R_BurnOut_0707.pdf)
- 7\* **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins indique** : *"Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la recherche d'une rémunération conséquente ni celle de temps libre qui prime dans le refus de l'installation, mais bien les problèmes d'organisation du travail et le poids des charges administratives. Les médecins retraités remplaçants jouent un rôle important en matière de continuité des soins. Ils attirent cependant l'attention sur le niveau de leurs charges sociales",* <http://www.conseil-national.medecin.fr/article/atlas-de-la-d%C3%A9mographie-m%C3%A9dicale-fran%C3%A7aise-2010-1039>

## Liste des abréviations

CARMF : Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales